

Atelier de consultation collective et territoriale

Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.

Votre organisation / juridiction : Cour d'appel de Rouen

Date de l'atelier : 22 novembre 2021

Nombre de participants à l'atelier : 49

Informations sur les participants¹ magistrats et fonctionnaires de la cour d'appel de Rouen

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique : Pilotage des organisations	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Inadéquation des logiciels métiers (Cassiopee CA) Absence d'outils de pilotage associés	<ul style="list-style-type: none">- Mieux préparer les déploiements de logiciels métiers, avec un véritable accompagnement de proximité et une collaboration élargie avec les juridictions pour mieux appréhender leurs besoins et attentes
Dématérialisation des procédures	<ul style="list-style-type: none">- Caractère inadapté de procédures totalement dématérialisées au regard des équipements et outils informatiques mis à disposition, l'absence de service efficient de numérisation....- Concertation au niveau national avec les barreaux pour classement des documents transmis par voie dématérialisée
Souffrance au travail	<ul style="list-style-type: none">- Prendre en compte les difficultés d'exercice de certaines fonctions (violences des situations examinées, violences à

¹ Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

	<p>l'audience....) outre la charge de travail –</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser la mise en place de groupes de travail au sein des juridictions pour permettre d'évoquer les tensions liées à l'exercice professionnel, en incluant ce temps de participation dans la charge de travail des participants
Manque de magistrats et de greffiers	<ul style="list-style-type: none">- Elaborer un référentiel national de la charge de travail des magistrats- Adapter la CLE des magistrats aux besoins réels des juridictions- Etablir un plan pluriannuel de recrutement massif de magistrats et de greffiers
Assistance des chefs de juridiction	<ul style="list-style-type: none">- Leurs missions de manager, chef de projets en interne et avec des partenaires extérieurs multiples, pour expliquer, mettre en œuvre et décliner les politiques pénales et civiles édictées par le ministère, tous les chefs de juridiction ont besoin d'une équipe renforcée par un chef de cabinet